

Société touristique Pro Anzère S.A.

Madame, Monsieur,
Nous vous prions de bien vouloir assister à notre

assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le 15 octobre 2004, à 15 h, dans nos bureaux du Cristal à Anzère.

Ordre du jour:

1. Contrôle des présences et formation du bureau
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24.10.2003
3. Rapport du conseil d'administration
4. Présentation des comptes au 30.4.2004
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, du bilan du compte de pertes et profits et décharge aux organes responsables
7. Renouvellement d'un mandat d'administrateur
8. Nomination de l'organe de révision
9. Divers

Les rapports du conseil d'administration et du contrôleur aux comptes, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits sont à disposition des actionnaires, au bureau de la société, 20 jours avant l'assemblée.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur, qui désirent prendre part à l'assemblée sont priés de se munir de leurs titres ou d'un certificat de blocage délivré par une banque.

Anzère, le 22 septembre 2004

Le conseil d'administration

264944